

DÉLIBÉRATION

N° CS-2019-16

OBJET: Tarifs du service Eau potable à compter du 01/01/2020

Nombre de membres en exercice : 26
 Nombre de membres présents lors de la délibération : 19
 Nombre de membres ayant donné procuration : 4
 Date de convocation : 13/11/2019
 Date d'affichage : 13/11/2019
 Votes contre: 0
 Votes pour : 23
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq novembre,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la Commune de SALLES D'ARMAGNAC, sous la présidence de **Madame France DUCOS, Présidente.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Daniel BORDES**

Membres présents : ORTYL Chantal, VETTOR Claude, DUPOUY Christian, BOULIN Jean-Marc, BOULET Marlène, DUCOS France (a reçu procuration de MARRAST Christian), BUSQUET Alain, NALIS Patrick, DUPOUY André, LAGOUANELLE Jean-Noël (a reçu procuration de REMAZEILLES Guy), DULHOSTE Christian (a reçu procuration de FEUILLET-GALABERT Patricia), DAYMAN Michel, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, BORDES Daniel, DUFFAU Jean-Claude, PASSARIEU Marie-Ange (a reçu procuration de AUGRÉ Jean-Michel), BARBE Alain, FRENOT Thierry.

Membres absents et excusés : AUGRÉ Jean-Michel (a donné procuration à PASSARIEU Marie-Ange), TARBES Marc, FEUILLET-GALABERT Patricia (a donné procuration à DULHOSTE Christian), MARRAST Christian (a donné procuration à DUCOS France), DARTIGUE Christian, REMAZEILLES Guy (a donné procuration à LAGOUANELLE Jean-Noël), LUFLADE Gérard.

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée les tarifs en vigueur pour le service de l'eau potable. Elle précise notamment que ces montants ont été fixés sur la base des Comptes Administratifs de 2013, dans le cadre de l'étude de mutualisation de mars 2015 réalisée à Euro constant. Le programme de travaux associé à cette étude est en cours de finalisation et s'est déroulé selon des conditions techniques et financières conformes, voire meilleures, que les prévisions. Toutefois, Madame la Présidente indique que les données de l'INSEE témoignent d'un taux d'inflation moyen de 5.5 % depuis 2013 et qu'il est impossible au service de l'absorber avec les tarifs actuels.

Madame la Présidente propose donc l'évolution tarifaire suivante :

	Tarifs HT actuels	Tarifs HT au 01/01/2020
Abonnement annuel	50.00 € / an	50.00 € / an
Consommation usagers du SETA	0.99 €/m ³	1.09 €/m ³
Consommation Commune de Réans	0.77 €/m ³	1.09 €/m ³

Les autres tarifs liés au service de l'eau potable et aux travaux restent inchangés.

Considérant la consommation annuelle moyenne de 99 m³ pour un usager domestique du SETA, Madame la Présidente précise que cela représente une augmentation de 10.44 € TTC par an, soit 0.87 € TTC par mois.

Enfin Madame la Présidente rappelle également que les membres du Comité Syndical avaient admis une augmentation plus importante en juillet 2018 avec les tarifs issus de l'étude sur la fusion entre les services d'eau et d'assainissement du nord-ouest gersois : 62.25 € HT d'abonnement annuel et 1.264 €/m³ de consommation.

Où l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte la proposition ainsi présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 La Présidente,
 France DUCOS

